

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 août 2016

Présents : M Philippe ESSERTEL, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, M Guy REGEFFE, Mme Germaine RONDEL, M. Alain GENON, Mme Evelyne GRENIER, Mme Nadine CHAFFAL, M Philippe MACQUET.

Absents excusés : Mme Maryse DURIS, M Philippe ROLLAND, Mme Françoise LUGNIER, M Pascal BARRIER, M Ludovic BOURG, M Jean-Maxence DEMONCHY, Mme Sylvie GOUTTEFANGEAS.

Secrétaire de séance : Mme Germaine RONDEL

Invité : M Lucien MOULLIER, Président du SCOT LOIRE CENTRE

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et Monsieur Lucien MOULLIER pour leur soutien lors du décès de son père.

Monsieur le Maire a invité Monsieur Lucien MOULLIER, Président du SCOT Loire Centre afin de présenter ce document de planification en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Le SCOT a été mis en perspective avec l'évolution de la carte intercommunale. En effet, la commune de Saint-Sixte (avec la Communauté de Communes du Pays d'Astrée), rejoint la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

Le projet de SCOT Loire Centre arrêté en Comité Syndical le 10 mai dernier conformément à l'article L143- 20 du code de l'urbanisme est transmis pour avis au Conseil Municipal. Après avoir pris connaissance de celui-ci, le Conseil Municipal a émis un avis favorable.